

MAIGA SIGAME BOUBACAR

Philosophie du droit de la guerre

Résumé

Les rapports belliqueux et pacifiques entre États sont les principaux objets du droit international public. L'institution de l'action militaire est l'aboutissement d'un processus amorcé par la naissance des États-nations et la fin de l'époque des guerres privées. Elle constitue un tournant important dans l'histoire des relations internationales. Elle marque aussi la naissance des armées professionnelles et organisées au service des États qui deviennent les principaux sujets de droit dans leurs rapports les uns avec les autres. Cette responsabilité implique le respect des accords auxquels les gouvernements s'engagent.

Abstract

Warlike and peaceful relations between States are the main matters of public international law. The institution of military action was the culmination of a process begun by the birth of nation-states and the end of the age of private wars. It constitutes an important turning point in the history of international relations. It also marks the birth of professional and organised armies at the service of these states which became the principle subject of law in their interrelations. This responsibility implies respect for the agreements to which governments commit themselves.